



**COMITE SYNDICAL
REUNION DU 7 OCTOBRE 2021**

Délibération n°21-16 : Désignation du vice-président du Syndicat Mixte de l'aéroport représentant le Conseil Départemental de la Loire

VU l'article L 5721-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales
VU l'arrêté préfectoral n°523 en date du 22 décembre 2011 portant création du Syndicat Mixte dénommé « Syndicat Mixte de l'aéroport de Saint-Etienne Bouthéon »
VU les arrêtés préfectoraux n° 292 du 25 octobre 2013, n°73 du 24 mars 2016 et n°240 du 7 août 2017 portant modifications des statuts du Syndicat Mixte désormais dénommé « Syndicat Mixte de l'aéroport Saint-Etienne Loire »
VU la délibération n°15-14 du comité syndical de l'aéroport de St Etienne Loire du 8 octobre 2015 portant adoption du règlement intérieur
VU la délibération n°20-05 en date du 19 octobre 2020 du comité syndical portant Création d'un Bureau et mise en place des vice-présidents du Syndicat Mixte
VU la délibération de l'assemblée départementale du Département de la Loire en date du 15 juillet 2021 désignant ses représentants au sein du Syndicat Mixte de l'aéroport de Saint Etienne Loire

Le comité syndical se réunit afin de procéder à la désignation du Vice-Président représentant le Conseil Départemental de la Loire conformément à l'article 5.2 des statuts du Syndicat Mixte et l'article 16 du règlement intérieur.

Présents : Mesdames Sylvie BONNET, Irène BREUIL, Nadia SEMACHE,
Messieurs Jean-Yves BONNEFOY, Pierrick COURBON, Sylvain DARDOULLIER, François DRIOL, Gérard DUBOIS, Luc FRANCOIS, Jérémie LACROIX, Eric LARDON, Yves PARTRAT, Hervé REYNAUD, Daniel VILLAREALE,

Pouvoir : Monsieur Jordan DA SILVA donne pouvoir à Monsieur Jérémie LACROIX
Monsieur Christophe BAZILE donne pouvoir à Monsieur Eric LARDON
Madame Anne DAMON donne pouvoir à Madame Irène BREUIL
Monsieur Georges HALLARY donne pouvoir à Monsieur François DRIOL
Monsieur Phillipe VALENTIN donne pouvoir à Monsieur VILLAREALE

Excusés : Messieurs Gaël PERDRIAU, Jean-Pierre TAITE

**VOTE A LA MAJORITE QUALIFIEE
DES VOIX EXPRIMEES**

Monsieur François DRIOL, Vice-Président du Syndicat Mixte présente la candidature de Monsieur Jérémie LACROIX pour le poste de Vice-Président du Syndicat Mixte Aéroport, représentant le Conseil Départemental de la Loire. Il procède au recueil d'autres candidatures. Aucun autre candidat ne se déclare.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical désigne :

- ***Monsieur Jérémie LACROIX en tant que Vice-Président SMASEL, représentant le Conseil Départemental 42.***

Nombre de votants : 19 représentant 91.65% des voix
Suffrages exprimés : 18 représentant 86.275% des voix
Vote POUR : 18 représentant 86.275% des voix
Vote CONTRE : 0
Abstention : 1 représentant 5.375% des voix

A Saint-Etienne, le 7 octobre 2021,

Pour le Président du Syndicat Mixte de l'Aéroport de Saint-Etienne Loire, empêché,

**François DRIOL
Vice-Président**